



GREAT LAKES AND ST. LAWRENCE CITIES INITIATIVE
ALLIANCE DES VILLES DES GRANDS LACS ET DU SAINT-LAURENT

RÉSOLUTION 5 – 2008M

ACCÉLÉRATION DE LA RESTAURATION DES SECTEURS PRÉOCCUPANTS

ATTENDU QUE les Grands Lacs et le Saint-Laurent sont des ressources d'une valeur inestimable pour les gens des États-Unis et du Canada et qu'ils font un apport important au bien-être économique et à la qualité de vie des citoyens qui vivent dans la région et des visiteurs qui y sont de passage;

ET ATTENDU QUE la contamination provenant de sources industrielles, commerciales, agricoles et domestiques a causé à ces ressources une vaste gamme de problèmes et de déficiences au cours des ans;

ET ATTENDU QUE les États-Unis et le Canada ont officiellement désigné 43 secteurs préoccupants, dans la région des Grands Lacs, éprouvant d'importants problèmes;

ET ATTENDU QUE, jusqu'ici, en près de 20 ans, seulement trois des secteurs préoccupants ont été restaurés suffisamment pour être rayés de la liste des secteurs contaminés, alors que quatre autres ont été mis en priorité pour l'assainissement par le gouvernement du Canada d'ici 2010;

ET ATTENDU QUE ces secteurs continuent de poser des risques à la santé humaine et à l'environnement et qu'ils sont souvent perçus comme des stigmates pour les villes et communautés avoisinantes;

ET ATTENDU QUE les autorités fédérales, d'État et provinciales sont principalement responsables d'effectuer les travaux curatifs et de restauration qui sont requis dans ces secteurs contaminés, dans le cadre de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs, de l'Accord Canada-Ontario, de la *Great Lakes Regional Collaboration Strategy* et du Plan Saint-Laurent;

ET ATTENDU QUE certains gouvernements locaux pourraient être en mesure de favoriser l'accélération de l'assainissement de ces secteurs;

ET ATTENDU QU'UNE étude publiée par la Commission des Grands Lacs et l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent en février 2008 révèle que les gouvernements investissent des milliards de dollars pour des programmes de gestion de la qualité de l'eau qui aident à faire progresser l'assainissement des secteurs préoccupants et autres secteurs infralittoraux;



ET ATTENDU QU'UN rapport de la *Brookings Institution* a récemment conclu que l'assainissement des secteurs préoccupants et autres investissements dans les Grands Lacs pourraient donner un rendement sur l'investissement de 200 à 300 pour cent;

POUR CES MOTIFS, IL EST RÉSOLU QUE l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent et ses villes membres situées dans les secteurs préoccupants incitent les gouvernements d'État, provinciaux et fédéraux à cerner des moyens d'accélérer l'assainissement des secteurs préoccupants et leur suppression de la liste, et ce, avec la collaboration et la participation des gouvernements locaux;

ET IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE si les villes et municipalités déterminent qu'une participation locale serait appropriée et qu'elle pourrait servir à favoriser le processus d'assainissement, le maire/la mairesse et les effectifs de ces villes ou municipalités cherchent des occasions de lancer des projets ou de participer à des projets visant la restauration de ces secteurs;

ET IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE les villes et municipalités cherchent des occasions de former des partenariats avec les tribus et avec les Premières nations dans le cadre de ces initiatives curatives et de restauration;

ET IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE les villes fassent appel aux autorités fédérales, d'État et provinciales pour la préparation et la mise en œuvre d'un plan visant l'accélération de l'assainissement des secteurs préoccupants et leur suppression de la liste, et que le Congrès, le Parlement du Canada et les législatures d'État et provinciales affectent ou prévoient au budget un financement suffisant pour la mise en œuvre de ces initiatives curatives accélérées.

Signé ce 17^e jour de juillet 2008

Président
Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent